

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU BACCALAURÉAT EN TRAVAIL SOCIAL (7798)

1. LE PROGRAMME

Historique

Le programme de baccalauréat en travail social de l'Université du Québec en Outaouais en est à sa trente-troisième année d'existence; en effet le programme a été approuvé par les différentes instances universitaires au cours de l'hiver 1977. La première demande d'agrément a été déposée à l'Association canadienne des écoles de service social (ACCESS) en 1985. L'ACCESS a accordé le premier agrément en janvier 1986. Au cours de l'année 1987-1988, le Module a procédé à une seconde évaluation du programme laquelle a conduit à des changements importants tant sur le plan académique qu'au niveau des ressources professorales. Au plan académique, l'axe méthodologique a été consolidé et ont été ajoutés deux nouveaux cours optionnels dont un en santé mentale et l'autre en développement communautaire comparé. Quant aux ressources professorales, l'octroi de quatre nouveaux postes de professeurs et un poste de professionnel, celui de responsable des stages consacrés uniquement au travail social, sont venus consolider les acquis. La troisième évaluation de programme a conduit au renouvellement de l'agrément en 1992-1993. Dès lors, le stage 1 est passé de 2 ½ jours à 3 jours par semaine et le cours *Réalités interethniques* a été développé et ajouté aux cours obligatoires. C'est ainsi qu'au fil des ans, le programme a constamment été révisé et amélioré en fonction des nouveaux besoins identifiés et des nouveaux défis professionnels auxquels nous devons préparer les étudiants.

Le rapport d'évaluation pour le renouvellement de l'agrément a été présenté à l'ACCESS en octobre 1999 et a été favorablement reçu en juillet 2000. Au cours de l'autoévaluation, outre les données relatives à l'évaluation du programme, des éléments conjoncturels comme la reconfiguration des services sociaux et le rehaussement de la formation collégiale ont également été pris en compte dans les modifications du programme.

L'évaluation du programme s'inscrit en concomitance avec la demande de renouvellement de l'agrément, et ce, conformément aux énoncés de la Conférence des recteurs et principaux du Québec (CRÉPUQ), qui stipule que la documentation produite dans le cadre d'un agrément peut également être utilisée aux fins de l'évaluation périodique d'un programme¹.

Objectifs du programme

Le programme de baccalauréat en travail social offre une formation professionnelle de base en travail social. Il vise la formation de travailleurs sociaux capables de concevoir et d'offrir des services ou des programmes d'intervention destinés aux individus, aux familles, aux groupes et aux communautés, dans une perspective de changement personnel et de changement social.

Le programme de baccalauréat en travail social vise à développer des compétences au niveau des trois grands axes tels que les connaissances (comprendre et analyser), les habiletés (faire, réaliser, exécuter) et les attitudes et comportements (être en concordance avec des valeurs personnelles et professionnelles). Le programme est ainsi structuré autour de ces trois grands axes :

- l'axe de formation théorique (connaissances)
- l'axe de formation méthodologique (intervention)
- l'axe de formation pratique (intégration théorie pratique)

¹ CRÉPUQ, Mai 2004, *Guide d'application de la Politique de la CREPUQ relative à l'évaluation périodique des programmes existants*, p. 11.

De façon plus spécifique, le programme vise à rendre les étudiants capables :

- 1) D'analyser de façon critique la société, les groupes sociaux, la personne et leurs interactions;
- 2) D'analyser le contexte sociétal, organisationnel et professionnel de la pratique du travail social;
- 3) De cerner la situation concrète des classes populaires et des marginalisés, d'en faire une analyse critique et d'agir en fonction des intérêts de ces individus, groupes et collectivités;
- 4) De situer les principaux courants d'intervention sociale, d'en faire une analyse critique et de s'approprier des méthodes, attitudes et habiletés d'intervention psychosociale, de groupe ou communautaire axées sur le changement social;
- 5) D'intégrer et de développer des connaissances, des analyses, des méthodes et des attitudes par l'expérimentation sur le terrain;
- 6) Développer des capacités de recherche et d'évaluation.

Plan de formation

Le programme comprend 78 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours optionnels et 9 crédits de cours d'enrichissement. Tous les cours du programme sont de trois crédits, à l'exception des deux stages qui comptent 6 crédits pour le premier et 12 crédits pour le second.

Les 21 activités obligatoires du programme, comptant pour 78 crédits, sont les suivantes :

Formation théorique (30 crédits)

TSO1003	Introduction au travail social
S0C2653	Mouvements sociaux et société québécoise (Enrichissement)
TSO1023	Théories sociologiques et travail social
TSO1033	Théories psychologiques et travail social
TSO2353	Méthodologie de recherche en travail social
TSO2243	Politiques sociales
S0C1153	Femmes et société
S0C1173	Familles et groupes d'appartenance
S0C2663	Diversité culturelle et intervention sociale
SME1123	Santé mentale et intervention (3cr.) Enrichissement

Formation méthodologique (27 crédits)

TSO2303	La relation d'aide en travail social
TSO1043	La personne, relations interpersonnelles et contexte social
TSO2233	Méthodologie de l'organisation communautaire
TSO2323	Méthodologie du travail social de groupe
TSO2333	Méthodologie de l'intervention psychosociale
TSO2273	Théories et pratiques de l'organisation communautaire
TSO2343	Théories et pratiques de l'intervention psychosociale
TSO2363	Théories et pratiques du travail social de groupe
TSO4173	Intervention familiale

Formation pratique (21 crédits)

TSO5003	Laboratoire : initiation aux champs de pratique du travail social
TSO5236	Stage I : Expérimentation de la pratique du travail social (6 cr.)
TSO5212	Stage II : Consolidation de la pratique du travail social (12 cr.)

Le plan de formation comprend 1 cours optionnel et 3 cours d'enrichissement autres que ceux déjà reconnus dans les cours obligatoires. Les sept cours optionnels proposés se situent dans les axes théorique et méthodologique et sont offerts en respectant l'alternance:

TSO3093	Développement communautaire comparé
S0C1193	Condition masculine et pratiques sociales (Enrichissement)
TSO4183	Interventions féministes
TSO2383	Travail social auprès des enfants et des adolescents
TSO2393	Travail social et vieillissement
TSO2373	Travail social et dépendances
TSO 2403	Enjeux et défis du travail social contemporain

2. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les informations présentées dans le rapport d'évaluation ont été recueillies dans le cadre de la démarche de renouvellement de l'agrément du programme de baccalauréat en travail social par l'Association canadienne des écoles de service social (ACCESS)² au cours de l'année académique 2006-2007. Ainsi, les réflexions qui accompagnent le processus d'évaluation et de modification du programme ont dû être réalisées à partir de variables identifiées par la direction modulaire précédente. D'autres éléments importants permettent toutefois d'apporter un éclairage élargi à la révision du programme et ont été considérés par la direction actuelle de même que par l'équipe de professeurs en travail social. Par conséquent, certains tableaux et certaines informations contenus dans le rapport ont fait l'objet d'une mise à jour afin de tenir compte des plus récentes données, notamment en ce qui a trait à la clientèle étudiante. Par souci méthodologique, certaines interprétations sont toutefois demeurées intactes puisque produites par les intervenants d'alors.

Période des enquêtes et nombre de participants

Pour l'enquête qualitative, le comité d'autoévaluation du programme a procédé à des groupes de discussion auprès de tous les regroupements d'acteurs impliqués dans le programme dont la population étudiante (les étudiants des trois niveaux), les superviseurs de stage, les chargés de cours, les professeurs et les employeurs. Au total, onze groupes de discussion ont été réalisés. La sélection des participants s'est faite sur une base volontaire et laissée au hasard.

Date des enquêtes qualitatives et nombre de participants

Répondants	Date de l'enquête	Nombre de participants
Étudiants 1 ^{ère} année (campus Gatineau)	12 et 14 février 2007	23
Étudiants 2 ^e année (campus Gatineau)	13 et 21 février 2007	17
Étudiants 3 ^e année (campus Gatineau)	19 et 22 février	10
Étudiants 1 ^{ère} année (campus St-Jérôme)*	9 et 21 février 2007	21
Superviseurs de stage	9 mars 2007	8
Personnes chargées de cours	23 février 2007	4
Professeurs	16 février 2007	8
Total		91

*Première année de l'offre du programme à St-Jérôme

Pour l'enquête quantitative, le comité d'évaluation du programme a procédé à une enquête par téléphone auprès des diplômés du programme. Au total, sur une liste de 326 diplômés, 100

² Maintenant : Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS).

personnes ont été contactées et 28 ont accepté de répondre au questionnaire. Les entrevues téléphoniques ont été réalisées entre le 1 et le 20 février 2007.

Date de la visite des experts externes

La visite des experts externes, tenue par une équipe visiteuse du bureau d'agrément, a eu lieu le 3 et 4 mars 2008 à Gatineau et le 6 mars 2008 à St-Jérôme.

3. FORCES ET FAIBLESSES PRINCIPALES DU PROGRAMME

L'évaluation du programme a fait ressortir plusieurs forces du programme, notamment :

- La polyvalence et le caractère généraliste du programme;
- La diversité des cours;
- L'expertise et la disponibilité du corps professoral;
- L'organisation des stages (durée, diversité, encadrement, etc);
- La petite taille des groupes qui facilite les contacts personnalisés;
- Le cheminement des cours au sein du programme;
- La disponibilité et l'écoute de la direction modulaire.

Au niveau des points à améliorer, on note :

- l'infrastructure insuffisante à St-Jérôme;
- La redondance entre certains cours;
- Le manque de contenu dans certains cours;
- Les groupes classes de grandes tailles;
- L'insuffisance des applications et des liens théorie/pratiques;
- L'approche pédagogique de certains enseignants;
- Le nombre de travaux en équipe.

4. RECOMMANDATIONS FINALES

4.1. RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE MODULE

Recommandation 1

Il est proposé de faire reconnaître deux cours obligatoires, SOC 1153 Femmes et société et SOC 1173 Familles et groupes d'appartenance, comme cours d'enrichissement afin de permettre l'accès à un deuxième cours optionnel et l'ajout d'un deuxième cours obligatoire en recherche sociale.

Recommandation 2

Il est proposé d'inter-changer dans le cheminement étudiant le deuxième cours en organisation communautaire TSO2273 Théories et pratiques de l'organisation communautaire (actuellement à l'automne de la deuxième année) avec le deuxième cours en intervention sociale auprès des groupes TSO2363 Théories et pratiques du travail social de groupe (actuellement à l'automne de la troisième année).

Recommandation 3

Intensifier les travaux du Comité de travail sur l'axe intégrateur afin de procéder à la révision des contenus des cours de la séquence en intervention psychosociale soit :

*TSO 2303 La relation d'aide en travail social;
TSO 2333 Méthodologie de l'intervention psychosociale et;
TSO 2343 Théories et pratiques de l'intervention psychosociale.*

Recommandation 4

Revoir le cheminement étudiant (la séquence des cours) afin de prendre en compte :

- L'ajout d'un cours de recherche ;
- La suggestion de devancer l'offre du cours SME1123 Santé mentale et intervention avant le stage ;
- La révision de la séquence de cours en intervention psychosociale ;
- Toutes autres modifications proposées au secteur par le comité d'évaluation continue.

Recommandation 5

Revoir le contenu du cours TSO 1003 Introduction au travail social afin de mieux le cibler.

Recommandation 6

Réfléchir à l'insertion systématique des questions d'éthique, de déontologie et d'identité professionnelle à l'intérieur d'un ou de cours ciblés.

Recommandation 7

Mettre en place un processus continu d'évaluation du programme. Qu'un comité d'évaluation continu organise l'équivalent de deux journées pédagogiques par année afin de discuter des enjeux reliés au contenu, à la structure et à la pédagogie du programme.

Recommandation 8

Réfléchir à la manière d'introduire des éléments de formation sur les compétences informationnelles et sur les habiletés de travail intellectuel dans le programme.

Recommandation 9

Revoir et préciser le contenu du cours TSO 2243 Politiques sociales afin qu'il soit mieux adapté à la pratique du travail social.

Recommandation 10

Explorer les différents mécanismes à notre disposition afin de mettre en place une stratégie concertée de rehaussement de la qualité, de la rigueur et de l'encadrement des enseignements dispensés dans le programme.

4.2. RECOMMANDATION DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Recommandation 11

Améliorer l'axe méthodologique en insistant davantage sur la nécessaire appropriation de certaines approches.

Recommandation 12

Évaluer la possibilité de mettre en place un meilleur équilibre entre la théorie enseignée en classe et les applications pratiques.

Recommandation 13

Revoir les cours du programme afin d'éviter la redondance entre les contenus.

Recommandation 14

S'assurer que l'information concernant la charge de travail soit bien transmise aux étudiants en début de trimestre.

Recommandation 15

Préciser les modalités des stages internationaux.

Recommandation 16

Que les conditions d'admission soient énoncées de manière claire.

Recommandation 17

Qu'une politique de reconnaissance d'acquis au collégial soit élaborée.

Recommandation 18

Que l'on identifie le nombre de cours requis par l'ACFTS dans une perspective d'accroître le nombre de cours optionnel et d'enrichissement.